

**Arrêté du 11 juin 2021 portant cessation de fonctions  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de Reims  
NOR : JUSB2118231A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;*

*Vu l'arrêté du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 22 octobre 1997 portant institution de régies d'avances auprès des cours d'appel ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 25 mai 2021, mis fin aux fonctions de Madame Catherine MASSELIN (HAUTION), adjointe administrative, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal judiciaire de Reims.

**Article 2**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de REIMS, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 11 juin 2021,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation,  
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes  
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité  
professionnelle,

Aude TORCHY

